



Z.A. de Fontgrave
26740 Montboucher sur Jabron
Tel : 04.75.52.74.50.
Fax : 04.75.52.76.61.
E-mail : info@vogelsang.fr
Internet : www.vogelsang.fr
N° SIRET : 478 346 141 00011
T.V.A. : FR 65 478 346 141

ENGINEERED TO WORK

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GENERALITES

La remise d'une commande implique l'acceptation sans réserves des présentes conditions générales de vente. Toute dérogation à ces conditions ne sera valable que dans la mesure où il aura fait l'objet de notre accord écrit. Il est expressément stipulé que toutes les clauses imprimées en marge ou dans le corps des lettres ou des feuilles de commande de l'acheteur et contraires aux présentes conditions générales de vente ne peuvent nous être proposées. Les commandes ne nous engagent qu'après confirmation écrite de notre part.

DELAI DE LIVRAISON

Ils sont toujours donnés à titre indicatif. Aucune indemnité ne pourra être réclamée en cas de retard. Les retards éventuels ne pourraient en aucun cas justifier une annulation même partielle de la commande.

EMBALLAGE ET TRANSPORT

En l'absence d'instructions particulières, nous les exécutons au mieux des intérêts du client. Les emballages ne sont pas repris. Pour les livraisons «urgentes», l'expédition est faite systématiquement en express.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Nos fournitures sont vendues prises en nos magasins et voyagent aux risques et périls du destinataire. Toute réserve auprès du transporteur doit donc être faite par le destinataire à réception du matériel après vérification.

FACTURATION

Nos matériels sont facturés selon les prix de nos tarifs en vigueur à la date de livraison. En cas d'un montant global inférieur à 50 Euros H.T., les factures seront majorées de 10 Euros H.T. pour frais administratifs.

Nos factures sont payables à 30 jours date de facturation, net sans escompte, par virement bancaire sous réserve d'acceptation par nos services financiers. Toutefois, pour des clients ne possédant pas de compte ouvert en nos livres, le paiement s'effectue comptant ou contre remboursement. Pour les commandes importantes ou spéciales, un acompte à 30 % sera demandé.

En cas de retard de paiement aux époques fixées, les sommes porteront intérêt de plein droit sur la base du taux des avances de la Banque de France.

Les termes de paiement ne peuvent être retardés sous quelque prétexte que ce soit, même litigieux. Dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une traite ne sont effectués à la date, les sommes dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement.

REVISION DES PRIX

Nos prix sont établis selon le cours des changes à la date du tarif (Yen, Lire, Dollar US...) et des droits de douane en vigueur. Ils seraient sujets à la révision si l'un ou plusieurs de ces éléments venaient à être modifiés, ainsi qu'en cas de hausse des prix de nos fournisseurs et commerçants. Sauf accord confirmé par écrit, les prix facturés sont ceux en vigueur à la date d'expédition.



VOGELSANG



ENGINEERED TO WORK

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GARANTIE

Notre matériel est garanti contre tout vice de fabrication pour une durée de 24 mois à partir de la date de livraison. Cette garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses qui doivent nous être retournées franco et ne concerne pas les pièces d'usure. Ceci ne peut entraîner de prolongation de la période de garantie, ni ouvrir droit à la pénalité ou indemnité quelconque, notamment pour frais de main d'œuvre, dommages ou pertes d'exploitation.

Bien entendu, la garantie ne peut être invoquée pour avarie ayant une origine indépendante de notre société: installation incorrecte, non respect de nos propres consignes d'installation ou des règles de l'art courantes (par exemple diamètre de tuyauterie insuffisant, effort mécanique anormal, absence de protection contre corps étranger, surpression, surtension...), utilisation ou entretien défectueux (par exemple fonctionnement sans produit, corrosion chimique due au transfert d'un liquide agressif non prévu initialement...).

RETOUR DU MATERIEL NEUF

Si du matériel neuf nous était retourné pour un motif ne nous incombant pas, nous sommes en droit absolu de ne pas l'accepter. En cas exceptionnel, celui-ci serait repris avec minoration forfaitaire de 30 %, plus minoration forfaitaire pour le port, la remise en état et la remise en stock.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Il est précisé que les marchandises vendues restent notre propriété jusqu'au paiement effectif et intégral du prix en principal et accessoire. Le défaut de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces biens, quinze jours après une mise en demeure de payer par lettre recommandée restée infructueuse; les frais consécutifs étant à la charge de l'acheteur.

TRANSFERT DE RISQUES

Les risques sont transférés à l'acheteur au moment où les marchandises sont expédiées ou au moment de la remise dans nos magasins. Si l'envoi est retardé par suite de circonstances incombant à l'acheteur, les risques seront transférés à partir du jour où les marchandises sont à sa disposition en nos magasins.

ANNULATION DE COMMANDE

Après avoir été accepté, aucun ordre ne pourra être annulé à moins d'un accord écrit de notre société et sous réserve que les frais d'annulation soient supportés par l'acheteur.

LITIGE ET JURIDICTION COMPETENTE

En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement, le Tribunal de Commerce du lieu de notre siège est seul compétent, nonobstant toute clause contraire stipulée sur la commande ou à la correspondance de notre clientèle.